

Décision

Générale

colonial

Décision n° 940 du 9 octobre 1951

n° 940

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 12 du 01/11/1951

Date de publication
9 octobre 1951

Date du numéro
1 novembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

M. Goury (André), instituteur de 5e cl., est affecté au Groupe scolaire de Djibouti (classes primaires) pour compter du 8 octobre 1951, date de son l'arrivée à la Côte Française des Somalis.